



FICHE INTENDANCE 2026-2027

Je soussigné(e) (Nom et prénom du responsable légal qui paye les frais scolaires)

Né(e) _____ à _____

Adresse _____

Code postal _____ ville _____

Courriel _____

N° de téléphone _____

Nom de l'employeur _____

Adresse de l'employeur _____

Demande l'inscription pour l'année scolaire 2026-2027 de l'élève :

Classe _____

Nom _____ prénom _____

Né(e) le _____ à _____

Qualité (1) : demi-pens ou interne ou externe ou interne/externé

(1) Barrer les mentions inutiles

Paiement des frais scolaires par prélèvement

Pour le paiement des frais scolaires, les familles qui souhaitent souscrire au prélèvement automatique doivent retourner le document « mandat de prélèvement » joint et veiller à le signer après l'avoir complété. Dans ce cas, le RIB doit être celui de la personne qui paye les frais scolaires.

COLLER CI-DESSOUS un RIB bancaire ou postal OBLIGATOIRE

Ce document permet au service comptable, soit de rembourser un trop-versé, soit de procéder au versement d'une bourse, soit de procéder aux prélèvements automatiques des frais scolaires pour les familles en ayant fait la demande.

Merci de tourner la page ►

A REMPLIR UNIQUEMENT SI VOUS SOUHAITEZ REGLER PAR PRELEVEMENTS AUTOMATIQUES

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat : Créance Demi-Pension/Internat/Autres.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LYCEE HENRI POINCARE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LYCEE HENRI POINCARE.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 63 ESD 87116A

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : LYCEE HENRI POINCARE

Adresse : 2 rue de la Visitation

Code postal : 54042

Ville : NANCY

Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

Paiement ponctuel

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE de votre compte courant (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par LYCEE HENRI POINCARE. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec LYCEE HENRI POINCARE.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.